

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : M. Karl ARNAUD
9 allée des Anciens Combattants
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : M. Karl ARNAUD
9 allée des Anciens Combattants
85170 BELLEVIGNY
- Ets chargée des travaux : IDÉALLÉE
La Loge – 460 rue Pasteur
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 9 allée des Anciens Combattants
 - Objet des travaux : Remplacement bordures entrées garages
 - Date des travaux : Du 01/03/2024 au 30/04/2024
 - Durée des travaux : 60 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Effectuer un découpage soigné de l'enrobé si nécessaire.
- Conserver une bordure de 2 cm environ.
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 27 septembre 2023

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques